

La Compagnie donnera priorité aux dépêches des gouvernements sur les dépêches ordinaires.

Nous avons, etc.,

MURRAY FINCH HATTON.
RANDOLPH C. WANT.

Au très honorable sir HENRY T. HOLLAND, M.P.
etc., etc., etc.

IV.--22.

PROJET D'UN NOUVEAU CABLE POUR LE CANADA.

THE CANADIAN CABLE COMPANY (LIMITED),
13 DELAHAY-STREET, GREAT GEORGE-STREET,
WESTMINSTER, S. W., 23 avril 1887.

MONSIEUR,—Conformément à la demande contenue dans une lettre du haut commissaire du Canada, en date du 12 avril 1887, j'ai l'honneur de soumettre, pour la considération de la Conférence coloniale, le prospectus et les plans d'une compagnie ayant pour objet d'établir un câble sous-marin entre ce pays et le Canada, lequel partant de Glasgow ou de la côte nord-ouest d'Irlande, passerait dans le détroit de Belle-Isle et irait atterrir dans le golfe Saint-Laurent, soit à Gaspé, soit à un point un peu plus au sud, à déterminer. On a en vue de former, au moyen de ce câble, un chaînon qui, aboutissant sur territoire britannique, se raccorderait aux lignes télégraphiques du Canada et du Pacifique canadien, ainsi qu'au câble transpacifique et aux câbles coloniaux qui, on l'espère, seront dirigés sur l'Australie, la Chine et le Japon. Le tarif entre ce pays et le Canada ne dépasserait pas 6d. par mot. Les chiffres et les rapports que je serais bien aise d'avoir l'occasion de présenter et d'expliquer à la Conférence, prouvent pleinement qu'une taxe de 6d. par mot pour les dépêches transatlantiques est suffisamment rémunérateur pour une compagnie qui n'est ni chargée d'un capital improductif, ni liée par des engagements consentis sous la pression de la concurrence. Les droits d'atterrissement sont déjà accordés, et on a aussi obtenu une concession pour l'établissement ultérieur d'une ligne alternative par la voie de l'Islande. On espère que la question de mettre en relation télégraphique la Bermude avec l'Angleterre par voie du Canada, sera considérée comme suffisamment importante pour que le gouvernement de Sa Majesté s'en occupe, lorsqu'il accordera à cette compagnie la subvention qu'on le croit disposé à lui accorder.

J'inclus trois prospectus qui présentent la question sous son aspect commercial. Je puis ajouter que le projet est supporté par de si fortes influences que l'exécution en sera certainement entreprise et menée à fin, après que les arrangements préliminaires auront été réglés.

Sincèrement à vous,

WALTER WOOD.

Au secrétaire
de la Conférence coloniale.